

2014 Comptes
de l'Institut
Pasteur



L'ESSENTIEL



Institut Pasteur



LA FONDATION

Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation privée de recherche biomédicale, reconnue d'utilité publique. Au cœur de son campus, à Paris, près de 2 500 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Ces travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles stratégies thérapeutiques.

MISSIONS

Depuis sa fondation, la mission de l'Institut Pasteur comporte trois objectifs.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses **130 unités** se consacrent également à la neuroscience, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les **32 cours** proposés par le centre d'enseignement de l'Institut Pasteur sont suivis chaque année par près de **550 étudiants issus du monde entier**. L'Institut est également un centre de formation pour les 300 jeunes scientifiques qui choisissent d'y effectuer leurs travaux de master ou de doctorat au sein des laboratoires.

La santé

Au sein de son **centre médical** ou de ses équipes dédiées à la **surveillance des maladies**, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, en étroite relation avec les autorités de santé.

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, ces missions se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur, et avec une attention constante portée au **transfert technologique** et à la **valorisation économique** des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.



2 493
collaborateurs



2 013
salariés de
l'Institut Pasteur

dont **45**
sont détachés dans
le Réseau
International



424
salariés d'autres
organismes
de recherche



56
stagiaires-
élèves

11

départements
scientifiques

130

unités de
recherche

550

étudiants accueillis au sein
du Centre d'enseignement

296,4

Budget 2014 de
l'Institut Pasteur
(en millions d'euros)



RÉSEAU INTERNATIONAL

L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international unique de **32 instituts implantés sur les cinq continents**. Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



FINANCEMENT

Le budget de l'Institut Pasteur repose sur quatre sources de financement : la générosité du public et les produits du patrimoine, la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.

En 2014, son budget s'élevait à 296,4 M€.

ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le Conseil d'Administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

La Direction

Le Directeur général assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en Conseil d'Administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. L'équipe de direction est constituée du Directeur général, qui est une personnalité scientifique, d'un directeur général adjoint chargé de l'administration, de directeurs « métiers » (finances, ressources humaines, carrières scientifiques, communication et mécénat, évaluation...), et d'un secrétariat général scientifique.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration gère par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le Directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'Assemblée

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du Conseil d'Administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du Conseil d'Administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

Salariés
de l'Institut
Pasteur



60%
de femmes



40%
d'hommes



43 ans
âge moyen



Plus de
67
nationalités
sur le campus

LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES, EXERCICE 2014

À PROPOS DES EMPLOIS

Les missions sociales s'élèvent à 213,6 M€, en progression de 7,4 % par rapport à l'an passé, représentant ainsi, 83,3 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 204,7 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau International des Instituts Pasteur, 8,9 M€.

Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

Les frais de recherche de fonds (8,4 M€ et 3,3 % des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat) ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté Européenne et de l'Agence Nationale pour la Recherche par exemple.

Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 7,4 M€ et représentent 10,02 % des dons, legs et produits liés à l'appel à la générosité du public.

Les frais de fonctionnement (34,5 M€) correspondent aux charges des directions de l'Institut Pasteur et services supports, non spécifiquement affectés à nos missions sociales (direction générale, financière, ressources humaines, juridique...). Ils représentent 13,4 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;
- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité publique ; le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

Ainsi pour 2014, 27,4 % des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 70,2 M€. Sur ces 70,2 M€, 12,4 M€ sont « affectés », donc alloués directement à la recherche. Le solde a été alloué, à hauteur des dépenses, soit 7,4 M€, aux frais d'appel à la générosité publique puis aux missions sociales à hauteur de 42,9 M€ et enfin aux dépenses de fonctionnement pour 7,5 M€.

En millions d'euros

Emplois 2014	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 MISSIONS SOCIALES	213,6	55,2
1-1 Réalisées en France	204,7	54,5
Actions réalisées directement	194,0	54,5
Recherche	181,5	51,8
Actions de santé publique	10,2	2,2
Enseignement	2,4	0,5
Versement à d'autres organismes agissant en France	10,7	0,0
Reversement pour compte de tiers	6,3	
Autres versements	4,4	
1-2 Réalisées à l'étranger	8,9	0,8
Actions réalisées directement	5,4	
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	3,5	0,8
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8,4	7,4
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	7,4	7,4
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,2	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,7	
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34,5	7,5
		70,2
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	256,5	
II Dotation aux provisions	6,4	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	38,3	
IV Excédent de ressources de l'exercice	26,0	
V Total général emplois	327,2	
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		34,9
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1,4
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		106,5



Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 38,3 M€, en diminution de 4,9 M€ par rapport à l'exercice précédent du fait de la montée en puissance d'importants projets de recherche tels que les trois LabEx obtenus par l'Institut Pasteur dans le cadre du programme d'investissements d'avenir créé en 2010 précédemment évoqués (LabEx « REVIVE », LabEx « IBEID » et LabEX « Milieu Intérieur »).

La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public comprend un investissement réalisé par l'Institut Pasteur dans le cadre d'un plan de réallocation de ses immeubles de rapport issus de legs. Ce plan consistait à céder des immeubles d'habitation pour réinvestir dans des immeubles de commerces et/ou bureaux et augmenter, ainsi, le rendement de son patrimoine immobilier. Ce plan est aujourd'hui achevé.



* **10,02%**, c'est la part des frais de recherche de fonds rapportés à la générosité publique (10,37% en 2013).

À PROPOS DES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public s'élevaient à 74,3 M€ en 2014, en augmentation de 11,5% par rapport à 2013 et représentent **27,4% des ressources** de l'exercice inscrites au compte de résultat contre 26% en 2013.

Elles correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (59,7 M€) ainsi qu'aux revenus du patrimoine issu de la générosité publique (14,6 M€). Les revenus du patrimoine se décomposent en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (7,3 M€), de la plus-value de cession de biens immobiliers de rapport (2,4 M€) et, pour la première fois cette année, de produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité publique est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité publique dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2014, à 20,9% (67,1/321), d'où l'affectation de 20,9% des produits financiers, soit 4,8 M€, en produits issus de la générosité publique.

Les autres fonds privés (9,3 M€, soit 3,4% des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...).

Les subventions et autres concours publics (99,3 M€, soit 36,6% des ressources) regroupent les subventions versées par le Ministère de la Recherche, le Ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union Européenne, ANR...) ainsi que la taxe d'apprentissage. Chacune des composantes de cette rubrique est en diminution par rapport à l'exercice 2013, l'écart total s'élevant à 8,1 M€.

Les autres produits (88,7 M€, soit 32,6% des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se décomposent ainsi :

- redevances : 39,6 M€
- ventes et services : 18,6 M€
- contrats de recherche et développement privés : 6,4 M€
- produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité publique : 22,7 M€
- produits exceptionnels et autres produits d'exploitation : 1,4 M€.

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (43,2 M€) correspond au poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées » du Compte Emplois Ressources 2013 et se rapporte essentiellement aux crédits acquis à fin 2013 dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice.

En millions d'euros

Ressources 2014	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice		93,2
1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		74,3
1-1 Dons et legs collectés		
Dons manuels non affectés	16,4	
Dons manuels affectés	6,7	
Legs et autres libéralités non affectés	31,4	
Legs et autres libéralités affectés	5,2	
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	8,4	
Revenus des immeubles de rapport	7,3	
Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	4,8	
Plus-value sur cession immeuble de rapport	2,4	
2 AUTRES FONDS PRIVÉS	9,3	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	99,3	
4 AUTRES PRODUITS	88,7	
I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	271,6	
II Reprise des provisions	12,5	
III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	43,2	
IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tab. des fonds dédiés)		0,4
V Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI Total général ressources	327,2	74,7
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		106,5
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		61,2

La variation de ce poste est liée au rythme de développement des programmes de recherche. En l'occurrence, l'augmentation constatée entre 2013 et 2014 est imputable à la mise en œuvre de trois programmes de recherche majeurs (LabEx) obtenus en 2011 et inscrits au programme « des Investissements d'Avenir ». La durée de ces trois programmes est de neuf ans.

Les reprises de provisions (12,5 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (4,6 M€) ainsi que les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de placements long terme de l'Institut (7,3 M€).

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 93,2 M€. Il correspond au fonds associatif auquel a été appliqué, lors de la constitution du report d'origine, un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales, augmenté de l'excédent constaté en 2013 sur les ressources collectées auprès du public non affectées.



SITUATION FINANCIÈRE 2014

BILAN 2014

Actif

En millions d'euros	31-déc-2013	31-déc-2014
	Net	Net
Actif immobilisé	316,2	322,7
Actif circulant	815,2	828,8
Charges constatées d'avance	4,6	5,4
Écarts de conversion actif	0,2	0,1
Total actif	1 136,3	1 157,0

Passif

Fonds propres	762,3	787,4
Autres fonds propres	42,0	45,8
Provisions pour risques et charges	60,0	63,5
Fonds dédiés	43,3	38,3
Dettes	111,8	104,1
Produits constatés d'avance	116,7	117,6
Écarts de conversion actif	0,02	0,2
Total passif	1 136,3	1 157,0

COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	2013	2014
Produits d'exploitation	256,9	268,9
Charges d'exploitation	280,4	294,4
Résultat d'exploitation	- 23,7	- 25,4
Résultat financier	24,3	26,6
Résultat courant	0,6	1,2
Résultat exceptionnel	35,8	24,8
Résultat net	36,4	26,0

Résultat d'exploitation

(-25,4 M€, stable par rapport à 2013)

Les **produits d'exploitation** progressent de 4,7 % par rapport à 2013. Les plus fortes hausses sont enregistrées sur les redevances (licences, brevets...), le soutien de nos donateurs (+4,3 M€) et les loyers.

Les **charges d'exploitation** augmentent de 5 % par rapport à 2013.

Opérations financières courantes

(26,6 M€ / +2,3 M€)

Le résultat financier de l'Institut Pasteur, constitué des revenus de ses placements financiers, lui permet d'équilibrer son résultat d'exploitation régulièrement déficitaire. Ainsi, le résultat financier de l'Institut Pasteur s'élève en 2014 à 26,6 M€.

Les produits financiers s'élèvent à 27,5 M€ et portent ainsi les ressources courantes à 296,4 M€. Ils se composent des revenus des titres de placement (actions et obligations) pour 22,9 M€, des intérêts des placements court terme pour 3,6 M€ et enfin, pour 1 M€, d'écritures liées aux écarts de change. En termes de valorisation, la performance totale des placements à long terme a été de +5,70 %.

Opérations exceptionnelles

(24,8 M€ / -11 M€)

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2014 présente un excédent de 24,8 M€, contre un excédent de 35,8 M€ en 2013.

Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour leur quote-part supérieure à 300 k€, soit un montant total de 19,5 M€ en 2014, contre 14,9 M€ en 2013) et d'une composante financière (valorisation nette des titres du patrimoine qui résulte des plus ou moins-values, réalisées ou latentes, générées par l'évolution du portefeuille, le solde des plus-values dégagées devant toujours être supérieur aux moins-values réalisées). Cette composante financière présente un solde positif de 0,7 M€, contre 18,3 M€ en 2013. Le résultat exceptionnel comprend également cette année des plus-values de cession, l'une concernant la cession d'une participation dans une start-up (5,8 M€) ; les deux autres concernant deux cessions de biens immobiliers, dont le domaine agricole de Rennemoulin (6,2 M€).



Le patrimoine de l'Institut Pasteur

Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2014, il s'élève à 863 M€, dont 19 % investis dans l'immobilier, 69 % en valeurs mobilières, et 12 % en trésorerie.



19%
Immobilier



69%
valeurs mobilières



12%
Trésorerie

En 2014, ce patrimoine a généré 32,1 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie). Les valeurs mobilières, investies à 45 % en actions (contre 58 % à fin 2013), ont réalisé une performance de 5,7 %.

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation. Les statuts de l'Institut Pasteur prévoient que les donations et autres libéralités constituent des ressources annuelles (« produits d'exploitation ») pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 euros et viennent renforcer, pour l'excédent, le patrimoine de l'Institut.



2014: UN NOUVEL ÉLAN POUR L'INSTITUT PASTEUR



« Pour déployer toute son ambition et renforcer son rôle de leader, l'Institut Pasteur a lancé un nouveau plan stratégique

au printemps 2014. Mis en œuvre dans le contexte d'une évolution très profonde de la science, de la médecine et de la santé publique, il repose sur quatre piliers principaux : l'excellence des membres de la communauté pasteurienne, l'interdisciplinarité et le développement de la bio-informatique et de la biologie intégrative, l'enseignement et le renforcement du Réseau International des Instituts Pasteur, placé au cœur de notre stratégie.

Ce nouvel élan n'aurait pu être insufflé sans le soutien généreux de nos donateurs et mécènes, auxquels je tiens à adresser ici, au nom de tous les pasteuriens, mes plus vifs remerciements. »

Pr Christian Bréchet,
Directeur général de l'Institut Pasteur

LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE : 3 FAITS MARQUANTS EN 2014

CRÉATION DE 4 CENTRES DE RECHERCHE TRANSVERSAUX

- le Center for Global Health (CGH) – Recherche et enseignement de l'Institut Pasteur, pour améliorer la compréhension globale des grands enjeux de santé mondiaux ;
- le Centre de recherche translationnelle (CRT), pour développer et faciliter le transfert de connaissance entre science et applications cliniques ;
- le Centre d'innovation et de recherche technologique (Citech), pour promouvoir l'innovation et la recherche technologique, les interactions avec des partenaires académiques et industriels, la formation et la culture technologique, et structurer, organiser et maintenir la qualité des plates-formes ;
- le Centre de bio-informatique, biostatistique et biologie intégrative (C3BI), pour accroître les moyens et faciliter les collaborations en bio-informatique et à animer les échanges entre l'ensemble des ressources de l'Institut Pasteur.

RENFORCEMENT DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

La direction des affaires médicales et de santé publique s'est consacrée en 2014 au renforcement des liens avec les cliniciens (postes d'accueil réservés aux jeunes médecins hospitaliers et unités mixtes entre unités de recherche de l'Institut Pasteur et services cliniques hospitaliers), à la création du Centre de recherche translationnelle ainsi que d'une plate-forme microbiologique mutualisée entre l'ensemble des centres nationaux de référence et les collections de l'Institut Pasteur.

La Cellule d'intervention biologique d'urgence (Cibu) de l'Institut Pasteur, qui avait été fortement sollicitée pour identifier la bactérie retrouvée en grande quantité dans six poches de nutrition parentérales en décembre 2013 à l'hôpital de Chambéry, a démontré qu'il s'agissait d'une nouvelle bactérie appartenant à un genre jusqu'alors non décrit, baptisée par les chercheurs *Rouxiella chamberiensis*.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU INTERNATIONAL

Priorité du plan stratégique, les activités internationales de l'Institut Pasteur et du Réseau des Instituts Pasteur se sont fortement développées en 2014. L'Institut Pasteur et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international français (Maedi) ont notamment signé une convention de subvention pour le projet *Malnutritions et infections enfances d'Afrique* (Malinea) dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire du Maedi. Ce projet sera mené sur la base d'un partenariat réunissant le savoir-faire et les compétences du Réseau International des Instituts Pasteur en Afrique – l'Institut Pasteur de Madagascar, le Cermes (Niger), l'Institut Pasteur de Bangui et l'Institut Pasteur de Dakar –, les ONG Action contre la faim (Espagne et France) et le Gret (professionnels du développement).



L'Institut Pasteur a été fortement impliqué dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola via trois actions majeures :

- **déploiement d'un laboratoire de diagnostic au sein du centre de traitement Ebola de Macenta** en Guinée forestière, coordonné par la Croix-Rouge, avec l'appui des autorités françaises et guinéennes ;
- **création d'une task force multidisciplinaire** dédiée à la recherche sur Ebola ;
- **création d'un Institut Pasteur à Conakry, en Guinée,** financé à hauteur de 4 M€ par l'Agence française de développement.



NOS PUBLICATIONS

Institut Pasteur

Vous pouvez retrouver
et télécharger nos publications
sur le site :

www.pasteur.fr

ou les demander auprès
de notre service donateurs :

Tél. 01 40 61 33 33

dons@pasteur.fr



RAPPORT ANNUEL 2014



LES COMPTES 2014

DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet
à des organes de contrôle
indépendants pour offrir à ses
donateurs et partenaires toutes
les garanties de transparence.
Par ailleurs, un contrôle interne
exercé par un comité d'audit
et financier, un comité des
nominations et rémunérations
et un comité consultatif des
placements donne des gages
supplémentaires d'une gestion
rigoureuse et sous contrôle.

AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE

Organisme sans but lucratif, Le Comité de la
Charte exerce depuis plus de 20 ans la mission
de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des RÈGLES
DE DÉONTOLOGIE, l'agrément des organismes
volontaires pour se plier à une discipline
collective vis-à-vis des donateurs et le CONTRÔLE
CONTINU des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire
indépendance de jugement avec la proximité des
acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs
du contrôle continu exercé par les contrôleurs du
Comité sont le fonctionnement statutaire et la
gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la
qualité de la communication et des actions de
collecte de fonds et la transparence financière.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie
des 78 organisations agréées par le Comité de la
Charte du don en confiance.

www.comitecharte.org



CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes
2014 qui ont été certifiés par un Commissaire
aux Comptes indépendant, le cabinet
PriceWaterhouseCoopers.



CERTIFICATION AFNOR

Le service des legs et de la gestion du patrimoine
immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars
2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR,
une première en France pour une fondation.



Fondation reconnue d'utilité publique
habilitée à recevoir dons et legs

Institut Pasteur
25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15

www.pasteur.fr